

Afin de coordonner et développer la politique culturelle des communes de Crans-Montana, Icogne et Lens, l'Association des communes de Crans-Montana recherche un·e

Délégué·e à la Culture (60%–80%)

Mission générale

Garantir le rayonnement et le développement culturel du territoire et assurer la conception, la mise en œuvre et la coordination de la politique culturelle des communes de Crans-Montana, Icogne et Lens, en cohérence avec les orientations stratégiques régionales, cantonales et fédérales.

Tâches et responsabilités principales

Stratégie et pilotage

- Élaborer, proposer et mettre en œuvre la stratégie culturelle intercommunale.
- Proposer le budget de législature et le budget annuel du service culturel.
- Développer les outils et instruments de pilotage de la politique culturelle (indicateurs, planification, évaluation).

Gestion administrative et financière

- Diriger les activités culturelles de l'ACCM et en assurer le bon fonctionnement.
- Engager, encadrer et évaluer le personnel du secrétariat culturel.
- Gérer le système de subventions culturelles : conception, octroi, suivi et évaluation.
- Négocier, établir et suivre les contrats et conventions liés aux projets culturels.

Développement et coordination territoriale

- Fédérer et animer le réseau des acteurs culturels du territoire.
- Représenter l'ACCM auprès des instances culturelles cantonales (Valais Film Commission, Talents Musique, etc.) et fédérales (Jeunesse et Musique).
- Intégrer les communes membres (Crans-Montana, Icogne, Lens) dans les politiques culturelles cantonales et nationales.
- Participer aux commissions du tourisme et aux commissions ad hoc liées à la culture et au développement territorial.

Communication et valorisation

- Promouvoir et valoriser les actions culturelles sur le territoire.
- Diffuser les informations pertinentes aux organes de communication communaux et régionaux.
- Assurer et coordonner la visibilité des activités culturelles via les outils numériques (site internet, réseaux sociaux, newsletters).

Innovation et durabilité

- Encourager l'innovation artistique et culturelle dans les projets soutenus.

- Intégrer les principes de durabilité dans la planification et la réalisation des activités culturelles.

Profil requis

- Diplôme universitaire (Master en lettres, sciences humaines, économie, droit, gestion culturelle ou équivalent).
- Expérience confirmée en management culturel et en gestion de projets complexes.
- Solides compétences en gestion financière, budgétisation et suivi de projets.
- Bonne connaissance des milieux de la musique, des arts visuels, du spectacle vivant et du cinéma.
- Connaissance des réseaux de formation artistique, de la professionnalisation culturelle et des institutions culturelles.
- Bonne compréhension du fonctionnement des collectivités publiques et des politiques culturelles cantonales et fédérales.
- Excellente capacité de communication, sens du dialogue et aptitude à fédérer des partenaires variés.
- Réseau personnel dans les milieux culturels.
- Langue maternelle française ; bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais, l'italien est un atout.

Entrée en fonction

De suite ou à convenir

Intéressé(e) par une activité professionnelle variée dans un cadre idyllique ? C'est avec plaisir que nous attendons votre dossier complet jusqu'au 31 décembre 2025 à l'adresse e-mail rh.accm@cransmontana.ch.

Pour toute question ou demande supplémentaire, vous pouvez aussi contacter le service RH par e-mail.